République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation

et de l'Enseignement Professionnels

Institut National

de la Formation Professionnelle

Programme de Formation par Apprentissage

Métier/ Spécialité :

Maçonnerie

Niveau II : CAP

INFEP /0213 /07 /22A

2022

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

république Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation

et de l'Enseignement Professionnels

Institut National

de la Formation Professionnelle

Programme de Formation par Apprentissage

SPECIALITE :

Maçonnerie

Niveau II : CAP

2022

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Ce programme de formation par apprentissage est élaboré par la commission professionnelle chargée du métier **MACONNERIE**

Cette commission est constituée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, de méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogiques du secteur de formation et l'enseignement professionnels (INFEP, IFEP).

Composition de l'équipe de rédacteurs

NOM - PRENOM	FONCTION	ETABLISSEMENT
Beniaiche Bariza	Enseignant concepteur	IFP SETIF
Reguigui samia	Enseignant concepteur	IFP SETIF
Lafi hamoudi	Enseignant concepteur	IFP SETIF
BERZAG ZOHIR	PEP	EFPA EL EULMA
ZENIKHRI MED ILYES	PSEP2	INFEP EL BIAR
MAMRI MERIEM	ING	EMIVAR

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

SOMMAIRE

		Page
	Introduction	**3**
1.	**Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage**	**4**
2.	**Présentation du programme de formation professionnelle par apprentissage**	**5**
2.1.	Destination	5
2.2.	Structure du programme de formation par apprentissage	5
2.3.	Processus d'acquisition des compétences professionnelles	7
2.4.	Documents pédagogiques	7
3.	**Profil du métier (spécialité)**	**8**
3.1.	Identification du métier (spécialité)	8
3.2.	Domaine d'activité et description du métier (spécialité)	8
3.3.	Capacités professionnelles	8
3.4.	Exigences du métier et conditions de travail	8
3.5.	Responsabilité du travailleur	9
3.6.	Evolution dans la carrière	9
4.	**Curriculum du métier (spécialité)**	**10**
4.1.	Objectif principal du curriculum	10
4.2.	Champs d'activités et leurs compétences professionnelles	11
4.3.	Synthèse du curriculum	13
4.4.	Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation	14
4.5.	Curriculum de l'Etablissement de formation	15
4.6.	Curriculum et plan de formation de l'Entreprise de formation	62
5.	**Mise en œuvre du programme : 0rganisation pédagogique et évaluation des compétences**	**85**
5.1.	Organisation pédagogique de la formation	85
5.2.	Organisation de la formation au sein de l'établissement de la formation	85
5.2.1	Organisation des rentrées en formation par apprentissage	86
5.2.2.	Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)	87
5.2.3.	Formation de base au niveau de l'EFP	87
5.2.4.	Formation complémentaire	88
5.3.	Formation au sein de l'entreprise formatrice	88
5.4.	Suivi et évaluation des compétences	89
5.4.1.	Organisation du suivi de l'apprenti	89
5.4.2.	Evaluation périodique des compétences professionnelles et instruments pédagogiques	90
5.4.3.	Examen de fin d'apprentissage	90

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Introduction

Parmi les insuffisances relevées dans le rapport « Diagnostic - Analyse du contexte» de la formation professionnelle par apprentissage, réalisé par les Experts, l'absence de programmes de formation adaptés à ce mode de formation constitue une contrainte majeure pour les formateurs et les maîtres d'apprentissage dans leurs missions d'atteinte de l'objectif de qualité de la formation.

Les programmes existants sont conçus pour la formation dite « résidentielle » et les tableaux - programmes anciennement conçus par l'ex INDEFE sont dépassés par les différentes évolutions techniques et technologiques enregistrées dans le milieu professionnel.

- Le diagnostic et l'analyse du contexte de la formation par apprentissage dans le domaine de l'ingénierie pédagogique ;
- La conception et l'élaboration d'une méthodologie d'élaboration / adaptation de programmes de formation destinés à l'apprentissage ;
- La formation d'un groupe des démultiplicateurs de cette méthodologie parmi les membres des sept Centres d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) et du Centre d'Animation de l'Apprentissage au Niveau National (CAAN) ainsi que les concepteurs des programmes du réseau d'ingénierie pédagogique (l'Institut National de la Formation Professionnelle - INFEP - et les six Instituts de Formation Professionnelle - IFEP) ;

La réalisation de ce programme de formation par apprentissage s'inscrit dans le cadre de cette démarche qui a défini son processus par étape, du recueil des informations jusqu'à sa validation :

- La mise en place d'une Commission professionnelle au niveau local, composée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, les formateurs de la formation professionnelle, les méthodologues de l'IFEP et de l'INFEP selon leur compétence par la branche d'activité et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier ;
- Les travaux de cette commission sont encadrés par les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage au niveau national (CAAN / INFP).
- Pour les besoins de leurs travaux les membres de la commission procèdent au recueil et à l'analyse des documents et notamment : la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels (Edition 2012), les programmes de formation existants (élaboré selon l'APC ou autre), les textes réglementaires relatifs à la durée et à la sanction de la formation, ainsi que la documentation personnelle de chaque membre et particulièrement l'organisation et la pratique des entreprises ;
- Le programme est adapté /élaboré selon la méthodologie proposée sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et soumis à l'INFEP pour sa validation.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

1. Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage

Parmi les objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage, il est mis en évidence ici essentiellement ceux liés aux aspects pédagogiques et notamment :

- L'amélioration de la qualité de la formation ;
- Le renforcement de la relation entre les établissements de la formation et les opérateurs économiques ;
- L'implication effective, volontaire et consciente des professionnels dans le processus de formation des apprentis ;
- L'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle.

En fait, l'amélioration de la qualité de la formation implique la conjugaison et la concrétisation des objectifs sous jacents ci-dessus évoqués. Au-delà des moyens humains et matériels qu'il s'agit de réunir et de mobiliser, il est nécessaire d'apporter les solutions aux insuffisances actuelles qui entravent le développement de l'apprentissage. Ces solutions touchent principalement l'organisation et les méthodes pédagogiques de ce mode de formation, les programmes de formation et la mise à niveau de la ressource humaine.

La formation par apprentissage, quant elle est bien organisée et correctement gérée aussi bien au niveau de l'établissement de formation professionnelle qu'au niveau de l'entreprise, a fait preuve de sa performance et de sa pertinence par rapport aux autres modes de formation. Les relations fonctionnelles, régulières et permanentes entre le Formateur et le Maître d'apprentissage, l'établissement de formation professionnelle et l'entreprise, constituent une garantie pour la réussite de la formation par apprentissage.

L'entreprise, l'artisan et le maître d'apprentissage sont des acteurs principaux de l'action de former, leur implication à tous les niveaux du cursus de l'apprenti (élaboration du plan de formation, encadrement de l'apprenti, évaluation de la formation) est incontournable.

Pour améliorer ces relations, les pérenniser et rendre effective l'implication des acteurs principaux de l'apprentissage, la démarche préconisée prévoit leur participation aux différentes phases d'adaptation/ou d'élaboration, d'actualisation et de mise en pratique des programmes, ainsi que dans le suivi et le contrôle périodiques d'acquisition des compétences professionnelles.

Dans le même sens, l'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle, à travers les établissements de formation professionnelle et les CAAL (Centre d'animation de l'apprentissage au niveau local), est assurée par la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage et la mise à disposition des professionnels des instruments pédagogiques (programmes et plan de formation). Pour rendre irréversible cette démarche qualitative, ce travail de coordination nécessaire doit être ponctué par des rencontres périodiques à des échéances fixées préalablement entre tous les acteurs de l'apprentissage.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

2. Présentation du programme de formation par apprentissage

2.1. Destination

Le présent programme de formation par apprentissage est destiné aux formateurs et aux encadreurs des établissements de la formation professionnelle, aux maîtres d'apprentissage et aux services chargés de l'organisation, du suivi et du contrôle de l'apprentissage.

Il constitue un document de référence et le point de départ pour les rédacteurs des contenus de cours, des exercices de travaux pratiques et les tests de contrôle périodique, ainsi que les sujets d'examen de fin d'apprentissage ou autres documents pédagogiques relatifs à l'apprentissage.

2.2. Structure du programme de formation par apprentissage

Le chapitre 3 : « *Profil du métier (spécialité)*» présente l'identification du métier (spécialité), le domaine d'activité/ description du métier (spécialité), les capacités professionnelles, les exigences du métier et les conditions de travail ainsi que la responsabilité du travailleur et l'évolution dans la carrière.

Le chapitre 4 : *« Curriculum du métier (spécialité)»* présente les objectifs du curriculum (4.1), les champs d'activités et les compétences professionnelles (4.2), la synthèse du curriculum (4.3), le découpage horaire par semestre par module et par lieu de formation (4.4), le Curriculum de l'Etablissement de Formation professionnelle (4.5) et le Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice (4.6).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (la FTTC) au sein de l'établissement de formation (EFP) sont structurées en champs d'activités, compétences professionnelles, avec une description des activités professionnelles liées à ces compétences organisées en modules. Chaque module présente l'énoncé des sous- compétences avec les activités à exécuter et l'énoncé de la formation en savoirs théoriques, les techniques et la technologie y afférentes. Les contenus de la formation sous forme de cours et d'exercices pratiques sont préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage par référence au curriculum de formation.

Le curriculum prévoit une « *Formation de base* » destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au début de sa formation au sein de l'entreprise avec un minimum de compétences professionnelles.

Elle permet à l'apprenti de se situer par rapport à son futur métier, de mieux comprendre sa relation avec son employeur et son environnement professionnel et d'actualiser ses connaissances de base en matière de langue, de raisonnement et des formules arithmétiques ainsi que des notions d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Elle est destinée également à l'acquisition des notions techniques de base et des principes élémentaires qui fondent le métier, dont certains sont approfondis tout au long du cursus de formation.

Cette formation de base est réalisée au sein de l'EFP au début de la formation par apprentissage. Elle peut être réalisée en une ou deux périodes sous forme de stage bloqué.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Le curriculum prévoit également une formation complémentaire qui comprend :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial ;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique ;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle (emploi, auto- emploi, mini projets).

La synthèse du Curriculum, présentée sous forme de tableau, organise le découpage horaire par module de formation et par période de formation, avec une répartition entre l'entreprise formatrice et l'établissement de formation.

Le volume horaire de la formation est calculé sur la base du contenu du curriculum, estimée en temps nécessaire à l'acquisition des compétences professionnelles requises, en rapport avec les durées de formation fixées par voie réglementaire.

Le temps effectif disponible pour une année de formation est estimé à 1840 heures (sur la base de la durée réglementaire de travail effectif de l'apprenti) à repartir entre les deux lieux de la formation en rapport avec la synthèse du curriculum sachant que le temps disponible est de :

- 46 semaines calendaires effectives au sein de l'entreprise (déduction faite de la période de congé annuel et des jours fériés) ;
- 40 semaines calendaires effectives au sein de l'établissement de formation (déduction faite des périodes de congés et des jours fériés).

La formation en entreprise formatrice et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation sont présentées en deux grandes parties sous forme de tableaux regroupant l'ensemble des modules avec leurs compétences, les activités professionnelles à couvrir/ à exécuter et les savoirs théoriques en matière de techniques, de technologique ainsi que les notions de base en mathématiques, physique et chimie professionnelles, liées au métier.

Le curriculum/ plan de formation de l'entreprise formatrice (4.6) est conçu de manière à répondre à trois objectifs. Il constitue :

- Un outil pédagogique pour le maître d'apprentissage destiné à planifier et organiser les activités de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice ;
- Un document pédagogique destiné au suivi et à l'évaluation périodique des compétences acquises par l'apprenti durant son cursus de formation au sein de l'entreprise formatrice ;
- Un document de liaison entre le maître d'apprentissage et le formateur, permettant de mettre en évidence la formation pratique non réalisable au sein de l'entreprise formatrice et à prendre en charge au niveau de l'EFP par des exercices pratiques dans les ateliers.

Le chapitre 5 : décrit le processus de « *Mise en œuvre du programme - Organisation pédagogique et évaluation des compétences* » et donne des recommandations pour l'implantation et l'application du curriculum de formation de

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

l'apprenti dans les deux lieux de formation. Ce processus constitue la trame de fond pour l'adaptation du cadre réglementaire en vue d'une généralisation de cette nouvelle démarche.

2.3. Processus d'acquisition des compétences professionnelles

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de la formation professionnelle (EFP).

La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier. Elle se fait en milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles, notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions (satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs- faire et savoirs- être nécessaires à l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la formation professionnelle.

2.4. Documents pédagogiques

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par apprentissage sont :

- Le programme de formation par apprentissage ;
- Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage ;
- Le plan de formation de l'apprenti au niveau de l'entreprise ;
- Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche) ;
- Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche).

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

3. Profil du métier (spécialité)

3.1. Identification du métier (spécialité)

Dénomination de la spécialité	**Maçonnerie**
Code spécialité	**BTP0701**
Branche professionnelle	**Bâtiment et travaux publics**
Durée de la formation	**12 mois**
Niveau d'accès	**Fin CYCLE PRIMAIRE**
Niveau de qualification	**II**
Diplôme sanctionnant la formation	**CAP (Certificat D'aptitude Professionnelle)**

3.2. Domaine d'activité/ description du métier (spécialité)

Le maçon exerce son métier en qualité d'ouvrier qualifié dans les entreprises du bâtiment, et principalement dans le domaine du gros œuvre.

Son activité se situe dans l'exécution de travaux neufs mais de plus en plus fréquemment dans le cadre d'opérations de rénovation ou de réhabilitation compte tenu de l'évolution des marches du secteur.

Le travail du maçon consiste en la réalisation d'éléments d'ouvrages de remplissage, à partir de composants industrialisés assemblés par des produits liants tels que les mortiers et les bétons.

Le maçon contribue aussi à la réalisation de revêtements verticaux et horizontaux tels que les enduits de façades et les chapes, et réalise également des ouvrages en béton armé

3.3. Capacités professionnelles

Le CAP maçonnerie est chargé, à partir d'un plan ou d'un descriptif de :

- Lire et interpréter des plans
- Réaliser des murs, en maçonnerie
- enduire en mortier de ciment
- Réaliser des chapes
- Réaliser des éléments simples en béton et béton armé (linteaux, regards, caniveaux etc.

3.4. Exigences du métier et conditions de travail

Physiques :

Dans l'exercice de son métier, le Macon doit avoir une :

- bonne dextérité manuelle
- avoir le sens de coordination, synchronisation des différentes activités
- la qualité des réflexes

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Intellectuelles :

- Capacité de résoudre des problèmes liés à ses activités
- Capacité d'analyse d'une situation de travail
- Capacité à planifier ses activités
- Capacité à Prendre des décisions
- Capacité à percevoir, distinguer des variations d'un fini, d'aspérités, d'uniformité
- avoir l'esprit d'initiative, de créativité et d'autonomie

3.5. Responsabilité du travailleur

Matérielle : (équipement, outillage)

Le maçon est responsable des équipements, du matériel et de l'outillage

Qu'il utilise.

Décisionnelle :

Le maçon doit être capable de prendre des décisions favorisant la Qualité de son travail.

Morale :

Le maçon doit veiller :

- Au respect des temps alloués
- à la qualité de son travail en respectant les normes

Sécurité :

Il doit respecter les consignes d'hygiène et de sécurité

3.6. Evolution dans la carrière

Dans l'exercice de son métier, le maçon, après une expérience variable, pourra être promu au poste de :

- chef d'équipe

Ces promotions dépendent de la personnalité, de l'ambition et des compétences de l'individu. De plus, il peut créer sa propre entreprise.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4. Curriculum du métier (spécialité)

La notion de curriculum utilisée ici, implique un processus dynamique de formation dans le sens d'un programme de formation de type ouvert, permettant une adaptation aux réalités du terrain et aux évolutions techniques et technologiques à introduire par les formateurs et les maîtres d'apprentissage.

Le curriculum est présenté sous forme de modules visant des compétences à acquérir.

La notion de module n'est pas comprise dans le sens de la formation modulaire dans sa forme classique. Il s'agit d'une structuration du curriculum en modules qui sont liés entre eux par une logique pédagogique sans cloisonnement. Toutefois, ils ne s'inscrivent pas dans un ordre chronologique obligatoire, nécessitant le commencement d'un module à la fin du précédent. Cette structuration donne une flexibilité dans l'organisation de la formation et permet une adaptation avec la programmation des activités de l'entreprise formatrice.

4.1. Objectif principal du Curriculum du métier (spécialité)

L'objectif principal du Curriculum vise à donner à l'apprenti une formation de qualité lui permettant de réaliser correctement les activités et les tâches inhérentes à son métier avec des performances acceptables au seuil de son entrée sur le marché du travail.

Cet objectif est réalisé à travers une organisation moderne du cursus de l'apprenti sur la base d'une démarche rationnelle, cohérente et flexible impliquant les principaux intervenants dans sa formation. Cette démarche est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre du curriculum selon les mêmes principes et vise à développer :

- ***Les compétences de base liées au métier*** permettant une intégration facilitée de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice avec un minimum des compétences professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation au début de sa formation ;
- ***Les compétences techniques du métier*** permettant une maîtrise de la technicité nécessaire à l'exécution correcte des activités et des tâches professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise formatrice ;
- ***Les compétences complémentaires*** favorisant une insertion facilitée de l'apprenti dans la vie active et un élargissement de ses capacités liées à une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement. Elles comportent également une initiation à l'utilisation de l'outil informatique, devenue une nécessité à tout métier au plan de la gestion et du suivi des évolutions techniques et technologiques.

Par ailleurs, le curriculum comporte dans les différents modules, en tant que partie intégrante de la formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation, le développement ***des compétences clés*** visant ***les qualités comportementales*** ainsi que ***les compétences environnementales*** lui permettant une maîtrise optimale de son métier et un comportement citoyen.

Parmi ces qualités et compétences, il est indiqué notamment :

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

- L'esprit d'entreprise et l'approche client ;
- Le souci de la qualité du travail ;
- La capacité de planification et d'organisation de son travail, ainsi que de contrôle et d'évaluation des activités et des tâches réalisées;
- L'esprit d'initiative et de responsabilité ;
- L'aptitude au travail en équipe ;
- La protection de l'environnement en milieu professionnel par l'application des règles d'hygiène et de sécurité du travail inhérentes à tout métier et la préservation du milieu naturel ;
- L'aptitude aux changements et à la flexibilité avec une adaptation rapide et des attitudes positives à l'égard des changements professionnel, technique et technologique générés par des situations nouvelles dans son métier et son environnement ;
- La responsabilité sociale, etc.

4.2. Champs d'activité et leurs compétences professionnelles

Les ***champs d'activités*** du métier : **Maçonnerie** (**CAP**) sont définis comme suit :

Champs d'activité 01 :	**Formation de base**
Champs d'activité 02 :	**Préparation du chantier**
Champs d'activité 03 :	**Réalisation des maçonneries et enduits**
Champs d'activité 04 :	**Réalisation des ouvrages en béton et béton armé**
Champs d'activité 05:	**Formation complémentaire**

Les ***compétences professionnelles*** par champ d'activité se présentent comme suit :

Champs d'activité 01 : Formation de base

1) Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
2) Identifier les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul professionnel
3) Identifier les différents matériaux de construction
4) Identifier les techniques de construction
5) Identifier, manipuler et entretenir les outils de travail
6) Identifier les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Champs d'activité 02 : Préparation du chantier

7) Lire les plans et les devis
8) Tracer les ouvrages
9) Monter les échafaudages

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

10) Réaliser les différents types de réseaux de canalisations

Champs d'activité 03 : Réalisation des maçonneries et enduits

11) Réaliser les murs en maçonnerie
12) Réaliser les enduits chapes et finition
13) Réaliser des parements

Champs d'activité 04 : Réalisation des ouvrages en béton et béton armé

14) Réaliser le coffrage et ferraillage des ouvrages élémentaires
15) Mettre en œuvre des éléments préfabriqués
16) Effectuer la réfection d'un mur

Champs d'activité 05 : Formation complémentaire

17) Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial
18) S'initier à l'utilisation de l'outil informatique
19) S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Découpage horaire global de la formation entre les cours théoriques et pratiques en établissement de la formation professionnelle et en entreprise formatrice

Nombre de modules : **19 modules**

Durée de la formation : mois **12 mois**

Volume horaire total : **1840 Heures**

N° du module	*Titre du module*	Durée et lieux de formation			
		E.F.P		Entre prise	Total
		Théorie	Pratique		
01	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.	10	6	0	16
02	identifier les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul arithmétique	12	12	0	24
03	Identifier les différents matériaux de construction	30	04	0	34
04	Identifier les techniques de construction	30	04	0	34
05	Identifier, manipuler et entretenir les outils de travail	04	16	0	20
06	identifier les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement	12	12	00	24
07	Lire les plans et les devis	15	25	42	82
08	Tracer les ouvrages	04	04	82	90
09	Monter les échafaudages	08	02	135	145
10	Réaliser les différents types de réseaux de canalisations	06	02	134	142
11	Réaliser les murs en maçonnerie	05	03	246	254
12	Réaliser des enduits, chapes et finitions	06	02	214	222
13	Réaliser des parements	04	02	209	215
14	Réaliser le coffrage et ferraillage des ouvrages élémentaires	06	02	242	250
15	Mettre en œuvre des éléments préfabriqués	08	02	140	150
16	Effectuer la réfection d'un mur	04	02	74	80
17	Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial	08	06	0	14
18	S'initier à l'utilisation de l'outil informatique	6	24	0	30
19	S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle	04	10	0	14
Total en Heures de Formation		**182**	**140**	**1518**	**1840**

Total EFP	**322**	**17.5%**
Total entreprise	**1518**	**82.5%**
Total	**1840**	**100%**

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.4 Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation

Total				1er semestre			2ème semestre		
Module	Total module	EFP	Entreprise	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total
Module 1	16	16	0	16	0	16	00	00	00
Module 2	24	24	0	24	0	24	00	00	00
Module 3	34	34	0	34	0	34	00	00	00
Module 4	34	34	0	34	0	34	00	00	00
Module 5	20	20	0	20	0	20	00	00	00
Module 6	24	24	00	24	00	24	00	00	00
Module 7	82	40	42	40	42	82	00	00	00
Module 8	90	08	82	08	82	90	00	00	00
Module 9	145	10	135	10	135	145	00	00	00
Module 10	142	08	134	08	134	142	00	00	00
Module 11	254	08	246	08	246	254	00	00	00
Module 12	222	08	214	08	47	55	00	167	167
Module 13	215	06	209	00	00	00	06	209	215
Module 14	250	08	242	00	00	00	08	242	250
Module 15	150	10	140	00	00	00	10	140	150
Module 16	80	06	74	00	00	00	06	74	80
Module 17	14	14	0	00	00	00	14	0	14
Module 18	30	30	0	00	00	00	30	0	30
Module 19	14	14	0	00	00	00	14	0	14
Grand Total	**1840**	**322**	**1518**	**234**	**686**	**920**	**88**	**832**	**920**

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.5. Curriculum
De l'Etablissement de formation

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 1 :	FORMATION DE BASE

MODULE 1 :	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Durée de la formation **Théorie 12 h** **Pratique 06 h**

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
1.1	***Identifier le métier et ses débouchés***	• Avoir un entretien avec un Conseiller à l'orientation et / ou un formateur de la spécialité • Connaître l'organisation et le fonctionnement l'établissement de formation • Visiter un atelier ou un chantier de la spécialité • Connaître les tâches essentielles du métier, les conditions de travail et l'environnement • Avoir un aperçu sur les possibilités d'insertion professionnelle	• Informations générales sur le métier et son histoire • Présentation du profil professionnel du métier • Informations sur l'établissement de formation et présentation de son organisation • Présentation de la filière du métier et de la branche professionnelle • Présentation des voies potentielles pour un futur emploi,	
1.2	***Connaître le parcours de formation***	• Connaître les différentes étapes de la formation par apprentissage et son organisation • Identifier les parties principales du programme de formation et sa durée • Identifier les principaux intervenants dans le déroulement de la formation	• Informations générales sur le déroulement de la formation • Présentation des champs d'activités et des compétences professionnelles • Rappeler le rôle et les missions de l'apprenant, du formateur et du maître d'apprentissage	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

1.3	***S'informer sur le métier et son environnement professionnel***	• Situer le métier dans sa filière, le secteur d'activités et les créneaux porteurs • Présenter les voies potentielles pour un futur emploi	• Informations sur le secteur d'activité, le métier et ses perspectives • Les perspectives d'emploi et le dispositif public d'insertion professionnelle des jeunes	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE 2 :	Identifier les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul professionnel

Durée de la formation **Théorie 12 h** **Pratique 12 h**

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.1	***Identifier les techniques d'expression orale et écrite***	• Prendre note d'une commande • Elaborer une commande • Participer à une séance de travail • Elaborer un document de travail (devis, facture, compte rendu, rapports, schémas, etc.) • S'exprimer dans un langage technique et professionnel	• Rappel des notions de base de la lecture et de l'écriture de la langue d'enseignement : - grammaire, - conjugaison, ponctuation • Les différents modèles de documents utilisés dans le métier (spécialité), leurs objectifs • Techniques de rédaction d'un document • Techniques d'expression et de communication professionnelle, liées au métier (spécialité)	Langue française (si l'enseignement et l'accompagnement sont en français)

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

2.2	***Identifier les notions de base d'arithmétique***	• Identifier les formules de base de l'arithmétique • Identifier les notions de propriétés communes des nombres entiers • Calculer les quantités, les rapports, les proportions et les pourcentages	• Les quartes opérations • Les conversions des unités de mesure liées au métier • Les calculs de rapports, proportions et pourcentages liés au métier • Le calcul des périmètres, surfaces, volumes • Trigonométrie :(cercle trigonométrique)	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

2.3	***Identifier les notions fondamentales de géométrie plane***	• Tracer les différentes formes de base de la géométrie • Calculer les périmètres, les surfaces et les volumes	• Géométrie - les coordonnées d'un point - la droite - les formes géométriques usuelles • Formulaire des périmètres, surfaces et volumes	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE 3 :	Identifier les différents matériaux de construction

Durée de la formation **Théorie 30 h** **Pratique 04 h**

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
3.1	***Identifier les produits de maçonnerie***	• Identifier les matériaux en pierre • Identifier les matériaux en terre cuite • Identifier les produits en ciment • Choisir le matériau correspondant à la réalisation	• La pierre à bâtir : • la pierre de maçonnerie • la pierre de parement • les techniques de taillage de la pierre • Les produits en terre cuite : • la brique creuse • la brique perforée • la brique pleine ou de parement • les corps creux pour dalles • Les produits en ciment : • les parpaings • les corps creux • les boisseaux pour conduits • les tubes pour assainissement • les boites de branchement • les critères de choix du matériau	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

3.2	***Identifier les produits pour enduits***	• Identifier les agrégats : • Identifier les liants : • Déterminer la composition d'un mortier : • Choisir le mortier correspondant à la réalisation	• Les agrégats (granulats) • les sables • les essais sur le sable • critères de qualité • Les liants : • Les différents types de ciments • La chaux • Le plâtre • Les adjuvants pour mortiers • Les mortiers : • Les différents types • Composition et dosage • Critères de choix et utilisation des mortiers • Essai de résistance • Qualité d'un mortier	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

3.3	***Identifier les produits pour béton et béton armé***	• Identifier les agrégats : • Identifier les liants : • Déterminer la composition et le dosage du béton • identifier les adjuvants pour béton • Identifier les armatures du béton armé	• Les agrégats (granulats) • les sables • les graviers • essais et critères de qualité • Les liants : • Les différents types de ciments • Les adjuvants pour mortiers • Les bétons : • Les différents types • Composition et dosage • Les adjuvants du béton • Les armatures pour béton • Essais et critères de qualité : • Essais destructifs • Essais non destructifs	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Module 4	**Identifier les techniques de construction**

Durée de la formation **Théorie 30 h** **Pratique 04 h**

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
4.1	***Identifier les éléments d'infrastructure***	• Identifier les différents types de terrassement • Identifier les différents types de fondation • Identifier les éléments d'assainissement • Choisir le matériau correspondant à la réalisation • déterminer la position et le rôle des éléments dans la construction	• Les terrassements : • Les différents types de terrassement • Utilisation des engins par rapport aux types de terrassement • Les fondations : • Les fondations superficielles • Les fondations profondes • Fonction des fondations • Techniques de réalisation • Les ouvrages d'assainissement : • les canalisations • les regards et boites de branchement • techniques de réalisation du réseau d'assainissement en fondation	• rappel : Les engins de terrassement

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.2	***Identifier les éléments de superstructure***	• Identifier les éléments de la structure : • Identifier les maçonneries : • Identifier les éléments de couvertures et toitures terrasses : • Identifier les ouvrages annexes • Identifier les techniques de démolition	• Les éléments porteurs : • les éléments verticaux (poteaux, voiles) • les éléments horizontaux (poutres, poutrelles, dalles) • les différents types de planchers • les différents types d'escaliers • Les maçonneries : • Les différents types de murs • Les différents types d'appareillages • Les techniques d'exécution des maçonneries • Couvertures et toitures terrasses : • Les éléments d'un comble • Les éléments de couverture • Les éléments d'isolation et d'étanchéité • Critères de choix et utilisation des mortiers • Essai de résistance • Qualité d'un mortier • Ouvrages annexes : Linteaux, appuis de fenêtre, auvent, soutènement etc Les techniques de démolition manuelle.	Rappel sur les règles d'hygiène et de sécurité

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Module 05	Identifier, manipuler et entretenir les outils et matériels de travail

Durée de la formation **Théorie 04 h** **Pratique 16 h**

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs faire théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle.
5.1	***Identifier le matériel utilisé pour les travaux de chantier***	• Identifier et nommer les différents matériels du chantier • Localiser l'utilisation du matériel du chantier	• Matériels de terrassement • Matériels de manutention • Matériel de fabrication des matériaux (parpaings, hourdis, boisseaux, dalettes etc.) • Matériel de confection et de mise en œuvre du béton **Matériel de préfabrication du béton armé.** • Matériel de manutention et de transport des matériaux • Matériel électrique de coupe et façonnage • Appareils de contrôle des matériaux	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

5.2	***Utiliser et entretenir les outils de construction***	• Utiliser correctement les différents outils en respectant les règles de sécurité • Entretenir les outils	• Les outils nécessaires (dame - pilon - pioche - houe- scie - pelle- règle - râteau - taloche - truelle - arrache clous - poulie - cordeau - maillet - niveau à truelle) Outillage de maçonnerie et enduits • utilisation des outils conformément aux règles de sécurité Produits et techniques d'entretien des outils du maçon.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE 6 :	Identifier les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement			
Durée de la formation		**Théorie 12 h**	**Pratique 12 h**	
N°	**Sous compétences professionnelles**	**Activités professionnelles à couvrir / à exécuter**	**Savoirs théoriques nécessaires**	
			Techniques / technologie	**Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres**
6.1	***Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel***	• Identifier les règles générales d'hygiène et de sécurité au travail • Identifier les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier • Définir et appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire liés au métier	• Notions élémentaires d'hygiène et de sécurité au travail • Définition les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier • Recommandations relatives l'hygiène et la sécurité en milieu professionnel • Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité	
6.2	***Identifier les risques d'accidents et les maladies professionnelles de travail liés au métier***	• Identifier les risques d'accidents liés : - aux activités professionnelles - à l'utilisation des outils et des machines - au courant électrique et gaz - à la manutention • Identifier les maladies professionnelles liées à : - l'utilisation des matériaux - aux positions corporelles - aux conditions climatiques du chantier	• Présentation des principales causes d'accidents et les moyens et leur prévention • Règles générales pour la protection des biens et des personnes • Règles de protection vis-à-vis des maladies professionnelles • Actions à accomplir ou comportements à adopter en présence d'accident ou d'incendie • Plan et procédures d'évacuation	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

6.3	***Déterminer les effets du métier sur l'environnement et prendre les mesures de protection***	• Identifier les effets nocifs portant atteinte à l'environnement (Aspects généraux) • Déterminer les éléments à risques sur l'environnement provenant des activités du métier • Identifier les mesures de prévention des effets et des risques sur l'environnement • identifier les mesures de lutte contre les effets et les risques sur l'environnement et les différentes pollutions	• Généralités sur l'environnement : Les composants environnementaux (homme, eau, air, sol, faune, flore) • Définition générale de la pollution et des risques majeurs sur l'environnement • Programme national pour la protection de l'environnement • Principes et règles d'évacuation et d'élimination des déchets	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 2 :	PREPARATION DU CHANTIER

MODULE 7 :	Lire les plans et les devis

Durée de la formation **Théorie 15h** **Pratique 25 h**

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
7.1	***Appliquer des modes de représentation : croquis d'observation, perspective, schématisation, etc.***	• Définir le dessin du bâtiment • Enumérer les éléments du dessin techniques	• Introduction au dessin du bâtiment • Projection orthogonale • Principes de représentation des vues • Coupes, sections • Echelles • Cotations • Traits, écritures	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

7.2	***Dessiner a main levée***	• Exécuter les dessins à main levée et avec des instruments • Appliquer les conventions du dessin • Reproduire un schéma à partir des plans	**Codes de représentation** • Pratique du dessin à main levé et à la prise de note. • Notions de géométrie cotée. • Pratique de mesurage : Des longueurs Des angles **Dessin à main levée de l'ouvrage** • Dessins d'ensembles • Dessins de détails	
7.3	***Lire des plans***	• Lire les plans de différents niveaux • Lire les coupes et façades • Lire les plans de coffrage et ferraillage	➢ Documents graphiques • Plans des différents niveaux • coupes • Façades • Plan de fondations • Plan de coffrage et ferraillage	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

7.4	***Lire des devis***	• Lire des notices descriptives (devis descriptif) • Lire du devis quantitatifs	• Notices descriptives • Devis quantitatifs	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE 8 :	Tracer les ouvrages

Durée de la formation **Théorie 04h** **Pratique 04 h**

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
8.1	***Tracer les limites des ouvrages***	• Lire et interpréter le plan d'implantation • Choisir la méthode d'implantation • Lever les valeurs (mesure) d'implantation • Marquer les limites des ouvrages	**Implantation de points en planimétrie** • Par abscisses et ordonnées. • Par rayonnement • Intersection de deux alignements • Contrôle d'une implantation **Implantation d'alignements (limites)** • Perpendiculaire à un alignement existant Parallèle à un alignement existant • Alignement sécant à un alignement existant - Pan coupé régulier - Jalonnement sans obstacles - Jalonnement avec obstacle - Prolongement d'un alignement **Méthodes de traçage pratique (règle 3.4.5)**	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

8.2	***Implanter un ouvrage***	• Implanter les chaises • Implanter les clous • Fixer les fils d'axes • Vérifier les dimensions • Réajuster les distances	• **Implantation de repères altimétriques** - Pose d'un trait de niveau - Nivellement de chaises d'implantation ou de piquets - Utilisation de niveau de chantier - • **Implantation d'un bâtiment** - Bâtiments courants - Piquetage de l'emprise des terrassements - Positionnement des chaises d'implantation - Report des points d'axe en fond de fouilles	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE 9 :	Monter les échafaudages

Durée de la formation Théorie 08 h Pratique 02 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
9.1	***Choisir le type d'échafaudage***	▪ Identifier les différentes caractéristiques des échafaudages ▪ Identifier les différents platelages ▪ Identifier les différentes échelles	• Description et caractéristiques des échafaudages : - Tréteaux métalliques - Tréteaux en bois - Echelles d'échafaudage en bois - Echafaudage métalliques • Les platelages • Les échelles	
9.2	***Assembler les éléments de l'échafaudage***	• Identifier les éléments pour le montage d'un échafaudage • Identifier les imperfections de montage • Vérifier les structures d'échafaudage	• Conception et montage d'un échafaudage • Imperfections de montage • Vérification des structures d'échafaudage	
9.3	***Démonter et Stocker les éléments de l'échafaudage***	• Connaitre le mode opératoire du démontage • Définir Les dispositifs spécifiques pour le stockage des éléments de l'échafaudage	• le mode opératoire du démontage • Les dispositifs spécifiques pour le stockage des éléments de l'échafaudage	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE 10:	Réaliser les différents types de réseaux de canalisations		
Durée de la formation	**Théorie 06 h**	**Pratique 02 h**	

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
10.1	***Exécuter fouilles de canalisations***	• Définir les différents terrassements • Identifier les différentes fouilles • Identifier les différentes techniques d'exécution des terrassements	• Définition de terrassement • Les différentes fouilles • Les différentes techniques de l'exécution des terrassements	
10.2	***Poser des canalisations***	• Définir le réseau intérieur d'assainissement • Citer les différents types de réseaux • Identifier les différents modes d'assainissement	• Les différents réseaux • Canalisations et accessoires • Regards	
10.3	***Réaliser des raccordements et pentes***	• Enumérer les techniques de raccordements • Déterminer une pente en fonction des cotes de niveaux • Citer les précautions de mise en œuvre	• Les pentes • Les remblais • Les grillages avertisseurs	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 3 :	REALISATION DES MACONNERIES

MODULE 11:	Réaliser les murs en maçonnerie

Durée de la formation **Théorie 05 h** **Pratique 03 h**

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
11.1	***Identifier les différents types de murs en maçonnerie***	• Identifier les différents types de murs en maçonnerie • Identifier les principaux appareillages utilisés en maçonnerie et leur mise en œuvre	**Les murs et cloisons :** les murs extérieurs Les murs intérieurs - les cloisons - les murs de soutènement • les différents types de murs en maçonnerie - Murs en briques et parpaing - Murs en moellons - Murs en pierre de taille • Les différents types appareillages utilisés en maçonnerie • Les techniques de réalisation des maçonneries : - l'alignement horizontal - l'alignement vertical - l'épaisseur des joints - la pose des différents joints	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

11.2	***Réaliser l'implantation d'un mur***	• Identifier les outils d'implantation • Identifier les techniques d'implantation	• Les outils d'implantation • Les techniques d'implantation	
11.3	***Confectionner un mortier***	• Identifier les constituants d'un mortier • Identifier les techniques de malaxage • Appréhender les différents types de mortiers	• Les constituants du mortier • Les techniques de malaxage • les différents types de mortiers - Le mortier de ciment - Le Mortier de chaux - Le mortier batard	
11.4	***Réaliser les différents types de murs en maçonnerie***	• Identifier les techniques de mise en œuvre d'un mur en briques ou parpaing • Identifier les techniques de mise en œuvre d'un mur en maçonnerie banchée • Identifier les techniques de mise en œuvre d'un mur en moellons • Identifier les techniques de mise en œuvre d'un mur en pierre de taille	• **Mise en œuvre des murs en maçonnerie** - Les techniques de mise en œuvre d'un mur en briques ou parpaing - Les techniques de mise en œuvre d'un mur en maçonnerie banchée - Les techniques de mise en œuvre d'un mur en moellons - Les techniques de mise en œuvre d'un mur en pierre de taille	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE 12:	Réaliser les enduits, chapes et finitions

Durée de la formation **Théorie 06 h** **Pratique 02 h**

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
12.1	***Identifier les différents types d'enduits***	• Définir les différents types d'enduits • Définir la composition et le dosage selon le type d'enduit • Identifier les adjuvants pour enduits • Identifier les critères de qualité d'un mortier,	• Les différents types d'enduit : - Les enduits au mortier de ciment - les enduits au mortier de chaux - les enduits en mortier batards - Les enduits armés - Les enduits spéciaux • Composition et dosage des mortiers : - composition selon l'usage - dosage selon l'usage - calcul du dosage selon la quantité de mortier • Les adjuvants pour mortiers : - Produits de cure - Produits de ragréage, de reprise - Produits auto lissants • La qualité d'un mortier : - La plasticité - La résistance mécanique - La résistance aux agents naturels - Les causes des désordres (retrait, efflorescences, etc.)	Rappel les règles d'hygiène et de sécurité

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

12.2	***Réaliser des enduits***	• Identifier les méthodes de préparation du support pour enduit • Identifier les méthodes de préparation du mortier pour enduit • Appliquer les méthodes techniques conformément au support	• Les méthodes de préparation du support à enduire : - plaquage - brossage - piquage - humidification • Les méthodes de préparation des mortiers pour enduit : - Méthode manuelle - Méthode mécanisée • La mise en œuvre de l'enduit : - les repères et les nus - La couche d'accrochage - Le corps d'enduit - La couche de finition - Enduit projeté mécaniquement - Enduit armé	Rappel les règles d'hygiène et de sécurité
12.3	***Réaliser des chapes***	• définir une chape • Identifier les différents types de chapes • Identifier la technique de pose	• Les différents types de chapes - La technique de pose - Préparation du sol - Pose d'hérissonnage - Composition et dosage - Pose des couches d'isolants - Pose de treillis - Gâchage de béton - Dressage de la chape	Rappel les règles d'hygiène et de sécurité

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE 13:	Réaliser des parements en briques

Durée de la formation **Théorie 04 h** **Pratique 02 h**

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
13.1	**Identifier *un calepinage du parement***	• Identifier le mode de réalisation d'un calepinage • Identifier les outils d'implantation • Identifier les techniques d'implantation	• Réalisation d'un calepinage • Les techniques d'implantation • le traçage sur le sol et sur les murs	
13.2	***Exécuter le parement***	• Préparer le mortier (dosage) • Choisir les matériaux • Identifier les techniques de réalisation	• Matériaux de parement : – Le mortier de parement (dosage) – La brique de parement (caractéristiques) – La pierre de parement • Les techniques de mise en œuvre	
13.3	***Réaliser les jointoiements***	• Définir les joints • Identifier les différentes caractéristiques • Identifier les différentes techniques de réalisation	• Caractéristiques des joints • Les techniques de réalisation	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 4 :	REALISATION DES OUVRAGES EN BETON ET BETON ARME

MODULE : 14	Réaliser le coffrage et ferraillage des ouvrages élémentaires

Durée de la formation **Théorie 06 h** **Pratique 02 h**

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
14.1	***Confectionner un coffrage simple***	• Identifier la terminologie d'un coffrage • Identifier la nature des matériaux composant le coffrage	• les différents types de coffrage : - Traditionnel en bois - Métallique - Plastique et autres matériaux • Caractéristiques des matériaux de coffrage : - La résistance - Gonflement et gauchissement - les huiles de coffrage • Techniques de réalisation des coffrages : - techniques de coupe - techniques d'assemblage - huilage du coffrage - technique de décoffrage - entretien des coffrages	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

14.2	***Confectionner un ferraillage simple***	• Identifier les aciers pour armature des bétons • Identifier Les techniques de façonnage des armatures • Identifier Les techniques de pose de coffrage	• Les aciers utilisés en béton armé : - Aciers ronds lisses - Aciers à haute adhérence - caractéristiques • Les techniques de façonnage des armatures : - Les armatures longitudinales - Les armatures transversales • Les techniques de pose des armatures : - Le recouvrement - L'enrobage - Le calage	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

14.3	***Assurer la confection et la mise en œuvre du béton***	• Identifier des principaux constituants du béton	- Les liants (ciment ordinaire, ciments spéciaux) - les graviers - les sables • Les adjuvants du béton : - les accélérateurs de prise et durcissement - les retardateurs de prise et durcissement - les plastifiants	
		• Calculer la quantité du constituant selon l'ouvrage	• Composition et dosage du béton : - calcul des quantités selon le volume de l'ouvrage - choix et calcul du dosage selon la destination du béton	
		• Définir les différents procédés de fabrication et de transport du béton	• Les procédés de fabrication et de transport du béton : - Matériel de confection manuelle - Matériel de confection mécanisée (bétonnières, centrale à béton - Matériel de transport du béton	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

		• Identifier les techniques de coulage du béton • Identifier les caractéristiques du béton	• Les techniques de coulage du béton : - La vibration - La reprise du coulage (précautions à prendre) - Le coulage par temps chaud ou froid (précautions à prendre) - Le réglage de la forme du béton - Confection des éprouvettes • Les caractéristiques du béton : - La ségrégation - Le retrait et la dilatation - Les joints de retrait et de dilatation - L'efflorescence …. etc.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 15	Mettre en œuvre les éléments préfabriqués

Durée de la formation **Théorie 08 h** **Pratique 02 h**

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
15.1	***Poser les conduits de fumée et d'aération***	• Définir les conduits de fumée et d'aération • Identifier les différents conduits de fumée • Citer les différentes caractéristiques d'un conduit de fumée et d'aération • Identifier les techniques de mise en œuvre des conduits de fumée et d'aération	• Définition des conduits de fumée et d'aération • Les différents types de conduits de fumée • Les caractéristiques d'un conduit de fumée et d'aération • Mise en œuvre des conduits de fumée et d'aération	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

15.2	***Poser les claustras et des briques de verres***	• Définir les claustras et les briques de verre • Définir les éléments d'ornementation • Citez les différents types de claustras et d'ornementation • Identifier les techniques de pose	• Définition des claustras • Les différents cloisons ou murs en briques de verre • Les Techniques de pose	
15.3	***Poser des huisseries***	• Définir une huisserie • Identifier les outils utilisés pour la pose • Identifier les techniques de pose	• Définition d'une huisserie • Les outils utilisés pour la pose • Le choix et le maniement des pattes de scellement • Les techniques de pose	
15.4	***Poser des éléments d'ornementation***	• Définir les éléments d'ornementation • Identifier les différents types d'ornementation • Identifier les techniques de pose	• Définition des éléments d'ornementation • Les différents types d'ornementation • Les techniques de pose	
15.5	***Poser des bordures***	• Définir les bordures • Identifier les différents types de bordures • Identifier les différents types d'installations de bordures	• Définition • Les différents types de bordures • Les différents types d'installations de bordures • Le tracé des bordures • La pose des bordures • Les finitions des bordures	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 16	Effectuer la réfection d'un mur

Durée de la formation **Théorie 04 h** **Pratique 02 h**

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
16.1	***Repérer les désordres***	• Identifier les désordres affectant les éléments en béton • Identifier les désordres dans la maçonnerie • Identifier les désordres affectant les éléments préfabriqués	• Les dégradations des murs en maçonnerie ou en béton et leurs origines - Les fissures : - Les décollements ou cloaques - Désordres dues à l'humidité : moisissures l'efflorescence et Salpêtre - Eclatement du béton et ferraillage mise à nu - Épaufrures - Infiltrations d'eau dans les murs - **Effritement d'une pierre de maçonnerie ou d'un enduit** - Le dis jointoiement (détérioration des joints) - Les altérations de la pierre - Désordres au droit de jonction maçonnerie menuiserie et problèmes d'étanchéité	
16.2	***Etayer et dégarnir le mur***	• Définir l'étaiement et le dégarnissage • Identifier les différentes techniques d'étaiements • Identifier les différentes techniques de dégarnissage	• Techniques d'étaiements pour la réparation d'un mur - Étaiement d'un mur par contre-fiche. - Étaiement d'une ouverture dans un mur par Chevalement. • Les techniques de dégarnissage	RAPPEL : les règles d'hygiène et de sécurité Rappel : calcul professionnel

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

16.3	***Effectuer les réparations nécessaires***	• Identifier les matériaux et produits a utilisé • Identifier les matériels à utiliser • Identifier les différents types de supports • Identifier les différentes techniques de réparation	• Les techniques de réparation des murs - Description de la technique de réparation - Matériels à utiliser ; - Préparation du support - Produit ou matériau de réparation (dosage et préparation) - exécution de la réparation - Contrôle • Réparation des fissures affectant les enduits ou revêtement minces - Les techniques - Composition du mortier - Exécution des rebouchages - Finition - Réparation des défauts d'aspect • Rejointoiement d'un mur en pierre ou brique - Type et rôles des joints - Vérification de l'aspect général du mur - Dégarnissage (Evidement et creusement) du joint altéré - Préparation du mortier de rejointement - Application du mortier sur les joints de maçonnerie.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

			- Finition et nettoyage de la pierre ou brique - Contrôle de la qualité de rejointoiement • Réparation des enduits des murs • Réfection et consolidation des enduits altérés - La consolidation d'un enduit ancien altéré - La réfection partielle ou totale d'un enduit ancien - Réfection des Jonction maçonnerie de remplissage - élément d'ossature - Réfection des enduits intérieurs en plâtre ou en ciment	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 5 :	FORMATION COMPLEMENTAIRE

MODULE : 17	Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial

Durée de la formation **Théorie 08 h** **Pratique 06 h**

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
17.1	***Identifier les différentes organisations et fonctions essentielles de l'entreprise***	• Identifier les différentes organisations de l'entreprise : • Identifier les fonctions essentielles :	• L'entreprise : - Types d'entreprise par la taille - type d'entreprise par la forme juridique - La composante de l'entreprise (organigramme, ressources humaines, ressources matérielles) - Structures fonctionnelles • Les fonctions de l'entreprise - La fonction gestion et ses tâches essentielles - La fonction financière et ses tâches principales - La fonction production - La fonction commerciale	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

17.2	***Identifier les notions de base de l'offre et la demande, de la rentabilité et de la facturation***	• Identifier les notions de base sur les coûts de revient, le rendement d'une main d'œuvre qualifiée (temps unitaire) • Définir les principes et la fonction de régulation du marché sur le coût des biens et services proposés • Rédiger et établir une facture et les démarches de recouvrement	• Rendement de la main d'œuvre (Taux horaire) • Barème des prix en vigueur relatif aux prestations de service • La factorisation : rédaction des factures	
17.3	***Développer les notions de base d'une approche entrepreneuriale***	• Comprendre le fait d'orienter un projet vers les besoins du client et les opportunités du marché • Identifier les avantages et l'intérêt de proposer des produits nouveaux • Distinguer les différentes fonctions et leur interaction en matière de produit, de prix, de marché et de promotion	• Développer les notions et principes de satisfaction des besoins du Client • Expliquer les avantages des produits novateurs • Présenter les principes de base de la liaison : Produit - Prix et Promotion	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

17.4	***Développer les principes de base pour une auto évaluation de ses capacités professionnelles***	• Identifier les exigences de la fonction « entreprenariat » • Définir les compétences essentielles de cette fonction telles que l'expérience professionnelle approfondie et la maîtrise du métier • Mesurer ses capacités professionnelles et personnelles pour mener à bien un projet • Définir les atouts nécessaires à un Entrepreneur pour réussir son projet	• Présenter les règles élémentaires pour monter et réaliser un projet qui réussi • Présenter les atouts et les motivations nécessaires à un Promoteur de projet	
17.5	***Identifier les règles de gestion des matériaux et du matériel***	• S'informer sur les techniques de gestion • Identifier les outils de gestion • S'informer sur les procédures d'entrée et de sortie des produits du magasin • Identifier les techniques de rangement et d'entreposage et de rayonnage	• Présenter les différents modèles d'outils de gestion: - Fiche d'inventaire - Bon d'entrée - Bon de sortie - Bon de commande - Bon de livraison • Démontrer les techniques d'approvisionnement • Présenter les différents modèles de support et rayonnage de rangement	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE 18 : Initiation à l'utilisation de l'outil informatique

Durée de la formation **Théorie 06 h** **Pratique 24 h**

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
18.1	***Identifier les éléments composant un poste de travail informatique et assurer leur connexion***	• Déterminer la composition d'un poste de travail informatique • Définir la fonction de chaque périphérique du poste de travail informatique • Déterminer l'interaction des différents périphériques. • Installer et connecter les unités d'entrée et de sortie. • Assurer la protection et la sécurité de l'installation	• Notion de base de l'informatique et principales définitions • Présentation des éléments composant le poste de travail informatique et supports de stockages. • Liaisons et mise en service du poste informatique. • Directives et précautions lors du raccordement des éléments.	
18.2	***Exploiter un micro ordinateur (système d'exploitation WINDOWS)***	• Déterminer les éléments de l'interface Windows • Utiliser correctement les principales fonctions du système d'exploitation Windows • Exploiter le système Windows	• Présenter l'environnement Windows • Bureau et fenêtre : Poste de travail, Corbeille, menu démarré • Les fichiers et les dossiers créer, Nommer, Rechercher, Copier, Déplacer et supprimer	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

*18.**3***	***Utiliser un logiciel de traitement de texte et tableaux (Microsoft Word)***	• Identifier le Microsoft Word et ses barres de menu • Traiter le texte • Dessiner un tableau	• Définition d'un traitement de texte : la saisie, la mise en forme, la correction d'orthographe et de grammaire, • L'impression : la mise en page, l'aperçu avant impression • Les tableaux : Création, lignes et colonnes (insertion et ajout)	
*18.**4***	***Exploiter le réseau internet.***	• Identifier les moteurs de recherche • Consulter les sites liés au métier (spécialité)	• Présentation des différents moteurs de recherche • Exploitation du réseau internet (techniques de recherche, de téléchargement…) • Création et gestion d'un courrier électronique (e-mail)	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE 19 : S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

Durée de la formation **Théorie 04 h** **Pratique 10 h**

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
19.1	***Elaborer un Curriculum vitæ (CV)***	• S'informer sur les avantages d'un CV bien élaboré et de son utilisation • Identifier la structure et le rôle d'un • Curriculum vitæ (CV) • Décrire les composantes avec précisions : Identité, cursus et profil de formation, expérience professionnelle, qualités personnelles, etc.	• Modèle de rédaction d'un curriculum vitae • Les principes directeurs et les avantages de l'utilisation d'un CV	• Utiliser l'outil informatique
19.2	***Rédiger une lettre de motivation (demande d'emploi)***	• Identifier la structure d'une demande d'emploi (expéditeur, destinataire, l'objet, la date) • Définir les éléments pertinents de la demande d'emploi : références de formation, expériences, présentation, âge, etc. • Formuler et personnaliser la demande d'emploi par la volonté d'obtenir l'emploi, la disponibilité, la loyauté et l'engagement	• Modèle de rédaction de la demande d'emploi • Appliquer les techniques de communication	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

19.3	***Préparer et réussir un entretien d'embauche***	• Saisir l'importance de se préparer à un entretien d'embauche • Manifester son intérêt pour l'emploi et faire preuve de courtoisie au moment de l'entrevue • Distinguer les différents types d'entrevue, en tenant compte de leurs atouts • Rechercher des informations sur : - l'entreprise : sa place et son importance sur le marché, ses produits, ses perspectives - le futur métier envisagé : ses exigences et les conditions de son exercice	• Application des simulations • Démonstrations • Jeux de rôles	
19.4	***Identifier les techniques de recherche d'emploi et les démarches pour l'auto emploi***	• Identifier les structures du Service public chargé de l'emploi • Rechercher les informations sur les entreprises et leurs besoins en main d'œuvre qualifiée • Identifier les formalités d'inscription comme demandeur d'emploi • Rechercher les informations sur le dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'Etat	• Présentation du Service public chargé de l'emploi : localisation et missions (ANEM – ALEM, la commune, etc.) • Informations sur le tissu économique de la région et de la localité • Présentation du dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'Etat : ANSEJ – ANGEM etc.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.6. Curriculum et plan de formation

de l’entreprise formatrice

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 2 : PREPARATION DU CHANTIER

MODULE 7: **Lire les plans et les devis**

Durée de formation **42 Heures**

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
7.1	***Appliquer des modes de représentation : croquis d'observation, perspective, schématisation, etc.***	• Interpréter le dessin du bâtiment • Enumérer les éléments du dessin techniques								
7.2	***Dessiner a main levée***	• Exécuter les dessins à main levée et avec des instruments • Appliquer les conventions du dessin • Reproduire un schéma à partir des plans								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

7.3	***Lire et interpréter des plans***	• Lire et interpréter les plans de différents niveaux • Lire et interpréter les coupes et façades • Lire et interpréter les plans de coffrage et ferraillage									
7.4	***Etablir un devis***	• Exploiter les notices descriptives (devis descriptif) • Réaliser un devis quantitatifs									

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
(2) l'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE 8:	Tracer les ouvrages

Durée de formation **82 Heures**

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
8.1	***Tracer les limites des ouvrages***	• lire et interpréter le plan d'implantation • Choisir la méthode d'implantation • Lever les valeurs (mesure) d'implantation • Marquer les limites des ouvrages								
8.2	***Implanter un ouvrage***	• Implanter les chaises • Implanter les clous • Fixer les fils d'axes • Vérifier les dimensions • Réajuster les distances								

(3) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
(4) l'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE 9 :	Monter les échafaudages

Durée de formation **135 Heures**

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
9.1	***Choisir le type d'échafaudage***	• Analyser son poste de travail (hauteur, exiguïté, sécurité) • Comparer entre les caractéristiques des différents échafaudages • Choisir l'échafaudage correspondant								
9.2	***Assembler les éléments de l'échafaudage***	• Exploiter le croquis ou fiches technique • Monter et Ordonner les éléments de l'échafaudage • Appliquer les précautions lors de l'installation • Vérifier et contrôler les structures d'échafaudage								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

9.3	***Démonter et Stocker les éléments de l'échafaudage***	• Cordonner l'opération de démontage • Démonter les éléments de l'échafaudage • Appliquer les précautions lors de démantèlement • Stocker les éléments de l'échafaudage									

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE 10 :	**Réaliser les différents types de réseaux *de* canalisations**

Durée de formation **134 Heures**

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
10.1	***Exécuter les fouilles de canalisations***	• Tracer l'alignement • Terrasser et réaliser des fouilles • évacuer la terre et gravois • Exécuter les terrassements								
10.2	***Poser des canalisations***	• Implanter les regards • Poser les canalisations selon le prescrit • Réaliser les enrobages et protections • Reboucher les traversées de maçonnerie • Sceller les tampons • Réaliser les cunettes • Bouchonner et protéger les attentes • Réaliser un réseau intérieur d'assainissement								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

10.3	***Réaliser des raccordements et pentes***	• Réaliser les raccordements appropriés • Réaliser une pente en fonction des cotes de niveaux • Appliquer les précautions de mise en œuvre									

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 3 : REALISATION LES OUVRAGES EN MACONNERIE

MODULE 11 : Réaliser les murs en maçonnerie

Durée de formation **246 Heures**

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
11.1	***Repérer les différents types de murs à réaliser***	• lire le plan et détails d'exécution du type de murs à réaliser • Lire le plan de Calepinage • Préparer l'outillage et les équipements • Préparer les matériaux • Organiser son poste de travail								
11.2	***Réaliser l'implantation d'un mur***	• Tracer l'emplacement du mur • Planter des piquets dans le sol et relier entre eux par un cordeau • Effectuer un marquage au sol le long de la corde grâce à un traceur de chantier								
11.3	***Confectionner un mortier***	• Déterminer les proportions du dosage du mortie • Mélanger le mortier avec le dosage prescrit								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

11.4	***Réaliser un mur en moellons***	• Effectuer le traçage sur le sol • Poser les repères • Réaliser le soubassement du mur (béton de • propreté, béton de fondation) • Choisir les gabarits de pierre en moellons • Poser les pierres en moellon • Réaliser le jointement • Nettoyer le parement • Nettoyer les lieux et l'outillage •								
11.5	***Réaliser un mur en pierre de taille***	• Effectuer le traçage sur le sol • Choisir le matériau de parement • Poser les repères • Réaliser le soubassement du mur (béton de • propreté, béton de fondation) • Choisir les gabarits de pierre • Effectuer la coupe des pierres • Poser les pierres taillées selon l'appareillage • Réaliser le jointement • Nettoyer le parement • Nettoyer les lieux et l'outillage								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE 12 :	Réaliser les enduits, chapes et finitions

Durée de formation **214 Heures**

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
12.1	***Préparer les supports***	• Analyser l'état du support • Rectifier la planéité et l'horizontalité du support • Traiter et réparer les différents cas de supports								
12.2	***confectionner l'enduit***	• Choisir l'enduit compatible avec le type de support • Déterminer la composition et le dosage selon le type d'enduit • Gâcher le mortier avec le dosage prescrit								
12.3	***Réaliser des corps d'enduit***	• Réaliser les guides et repères • Dégrossir le support • Appliquer l'enduit • Appliquer la finition								
12.4	***Appliquer mécaniquement l'enduit***	• Préparer l'enduit projeté • Préparer et régler la machine à projeter • Projeter la couche d'accrochage • Dresser et finir l'enduit								
12.5	***Réaliser des chapes***	• Tracer les niveaux • Préparer le support • Couler le mortier ou béton et égaliser la forme de la chape • Traiter les joints et assurer la finition								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE 13 :	Réaliser les parements

Durée de formation **209 Heures**

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
13.1	***Réaliser un calepinage du parement***	• Lire le plan de Calepinage • Réaliser un calepinage • Effectuer le traçage sur le sol et sur les murs								
13.2	***Exécuter le parement***	• Monter l'échafaudage • Lire le détail de l'appareillage • Choisir le matériau de parement • Poser les repères • Réaliser la couche d'accrochage • Poser les éléments du parement								
13.3	***Réaliser les jointoiements***	• Réaliser le jointement • Nettoyer le parement • Nettoyer les lieux et l'outillage								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 4 : REALISATION DES OUVRAGES EN BETON ET BETON ARME

MODULE 14 : Réaliser le coffrage et ferraillage des ouvrages élémentaires

Durée de formation **242 Heures**

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
14.1	***Confectionner un coffrage simple***	• Lire les plans de coffrage et détails d'exécution • Sélectionner le bois à utiliser pour le coffrage • tracer les éléments à réaliser • Couper le bois choisi conformément aux indications du plan de coffrage • Assembler les pièces coupées • Emboîter et serrer le coffrage • Etayer le coffrage • Caler les coffrages pour éviter les déformations des éléments • Placer les boites de réservation et les arrêts de béton • Appliquer l'huile de décoffrage								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

14.2	***Confectionner un ferraillage simple***	• Lire les plans et les détails de ferraillage • Déterminer le nombre de pièces semblables (diamètre et longueur) • Tracer et couper les armatures • Façonner les armatures • Poser les armatures dans le moule • Caler et fixer les armatures pour respecter l'enrobage • Vérifier la conformité ferraillage								
14.3	***Assurer la mise en œuvre du béton***	• Déterminer les quantités nécessaires des agrégats selon le volume de béton à mettre en œuvre • Confectionner le béton suivant le dosage prescrit • Préparer un moyen de coulage (sceau, corde, poulie, vibreur) • Couler le béton et vibrer • Dresser et Régler les surfaces du béton • Protéger le béton pendant sa prise (bâche, produits de cure) • Nettoyer les outils, les matériels, les coffrages et l'espace de travail								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE 15 :	METTRE EN OEUVRE LES ELEMENTS PREFABRIQUES

Durée de formation **140 Heures**

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
15.1	***Poser les conduits de fumée et d'aération***	• Tracer l'emplacement les éléments de conduite de fumée ou d'aération • Confectionner le mortier • Poser les éléments de conduites de fumée ou d'aération • Exécuter la finition								
15.2	***Poser des claustras et des briques de verre***	• Réaliser un calepinage • Poser les repères • Réaliser la couche d'accrochage • Poser les éléments de claustras o • u briques de verre • Réaliser le jointement • Nettoyer le parement • Nettoyer les lieux et l'outillage								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

15.3	***Poser des huisseries***	• Positionner et tracer exactement les points d'ancrage dans le mur (les pattes de scellement) • Réaliser de trous de scellement dans le mur • Poser le cadre et vérifier sa planéité horizontale et verticale • Stabiliser l'huisserie par des cales • Calfeutrer les trous de scellement • Exécuter la finition									
15.4	***Poser des éléments d'ornementation***	• Tracer l'enlacement des ornements • Préparer le support • Confectionner le mortier adéquat • Pose l'ornement et fixer à l'aide d'attache • Renforcer par des armatures de soutien • Lisser et raccorder l'enduit avec une brosse douce (pinceau)									

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

15.5	***Poser des bordures***	• Tracer la ligne d'emplacement des bordures • Planter des piquets dans le sol et Relier entre eux par un cordeau • Effectuer un marquage au sol le long de la corde grâce à un traceur de chantier • Mélanger le mortier de pose avec le dosage prescrit • Terrasser le lit de pose des bordures et étaler le mortier dans la fouille • Poser les bordures dans la ligne de tracement • Appliquer le mortier de jointement • Brosser les joints								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
(2) l'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE 16 :	Effectuer la réfection d'un mur

Durée de formation **74 Heures**

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
16.1	***Repérer les désordres***	• Repérer les désordres dans les éléments en béton • Repérer les désordres dans la maçonnerie • Repérer les désordres dans les éléments préfabriqués								
16.2	***Etayer et dégarnir le mur***	• Etayer le mur • Dégarnir le mur ou autre élément en béton ou en maçonnerie								
16.3	***Effectuer les repartions nécessaires***	• Réparer les fissures dans les éléments en béton • Réparer les fissures dans les éléments en maçonnerie • Effectuer une reprise partielle ou totale d'un revêtement de mur • Réaliser un rejointement d'un mur • Réparer l'étanchéité d'une chape ou dalle par un coulis de ciment • Reboucher et ragréer des trous dans un mur • Réparer les désordres dans les éléments préfabriqués								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
(2) l'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Système d' évaluation des 20/20 points

• Signification	• Note	• Points	• Appréciation
• Une performance correspondant aux exigences d'une manière particulièrement bien.	• 1	• de 20 – 18	• très bien
• Une performance correspondant entièrement bien aux exigences.	• 2	• moins de 18 - 16	• bien
• Une performance correspondant généralement assez bien aux exigences	• 3	• moins de 16 - 13	• assez bien
• Une performance qui est caractérisée par des manques, mais qui répond encore généralement aux exigences	• 4	• moins de 13 - 10	• moyen
• Une performance qui ne répond pas aux exigences, mais qui révèle qu'il y a des compétences de base et qu'on peut rectifier des insuffisances dans un délai de temps prévisible	• 5	• moins de 10 - 7	• insuffisant
• Une performance qui ne répond pas aux exigences et qui révèle qu, même les compétences de base sont si incomplet que les insuffisances ne peuvent pas 1etre rectifiées dans un délai de temps prévisible.	• 6	• moins de 7 - 0	• très insuffisant

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

5- Mise en œuvre du programme de formation : Organisation pédagogique et évaluation des compétences

5.1. Organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation par apprentissage est mis en œuvre conjointement par l'EFP et l'entreprise formatrice. Pour garantir une qualité de formation à l'apprenti, il est indispensable d'organiser les relations de travail entre le maître d'apprentissage et le formateur et d'assurer leur étroite collaboration par des rencontres régulières et permanentes.

Le programme de formation est le document de base qui définit les compétences à acquérir par l'apprenti durant son cursus de formation. Il constitue un outil pédagogique de référence pour le formateur et le maître d'apprentissage qui doivent organiser chacun dans son domaine, leur action de formation conformément à la structuration des différents modules de formation en respectant particulièrement les temps consacrés à chaque module.

L'organisation pédagogique de la formation de l'apprenti dans son volet mise en œuvre, est définie dans son ensemble par l'EFP qui coordonne le déroulement du cursus de l'apprenti.
L'EFP fixe en relation avec l'entreprise formatrice, l'emploi du temps en définissant les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

L'emploi du temps fixé est communiqué aux formateurs chargés du suivi et de la FTTC et au maître d'apprentissage ainsi qu'à l'apprenti. L'ATP chargé de l'apprentissage assure la coordination entre les

différents intervenants et veille au respect de l'emploi du temps.

5.2. Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation

Pour être efficace, la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'EFP, doit être organisée de façon méthodique dans ses différents volets depuis la rentrée en formation jusqu'à l'examen de fin d'apprentissage :

- Organisation et harmonisation des rentrées
- Constitution de groupes homogènes d'apprentis
- Affectation de formateurs de la spécialité pour les cours de la FTTC
- Désignation des salles de cours et des ateliers pour les travaux pratiques avec les équipements et la matière d'œuvre nécessaires en fonction du programme de formation
- Préparation des aides didactiques à remettre à l'apprenti
- Organisation et gestion des évaluations périodiques des compétences
- Préparation et organisation de l'examen de fin d'apprentissage

5.2.1. Organisation des rentrées en formation par apprentissage

La rentrée en formation par apprentissage est un moment fort dans le déroulement du cursus de l'apprenti. Elle doit être organisée minutieusement de l'accueil de l'apprenti jusqu'au lancement concret de la formation.

(1) Harmonisation des rentrées :

Pour des raisons évidentes d'efficacité et de qualité de la formation ainsi que de coordination des activités pédagogiques, il est indispensable de fixer une même date de rentrée en apprentissage pour les apprentis d'un même groupe de façon à permettre un déroulement régulier de leur cursus de formation

WWW.DZPEN.COM

Ainsi le suivi de la formation pratique et les évaluations périodiques des compétences acquises deviennent plus aisées et faciles à programmer.

Il est recommandé d'organiser **deux (02) rentrées en apprentissage par an** à une date préalablement fixée (octobre et février), en rapport avec les périodes de validation des contrats d'apprentissage.

Afin d'exploiter au maximum les opportunités de formation révélées tardivement, il peut être envisagé exceptionnellement une 3ème rentrée (avril) dont la date doit être fixée également au préalable.

(2) Constitution des groupes homogènes d'apprentis :

Après la validation des contrats d'apprentissage et sous la coordination de la DFP, les EFP en collaboration avec le CAAL, doivent constituer des groupes homogènes d'apprentis ayant un même niveau d'accès et une même spécialité. Chaque groupe ne devrait pas dépasser le nombre de 25 apprentis.

En raison de la difficulté objective, liée aux effectifs réduits de certaines spécialités dans un même établissement, il est préconisé 3 cas possibles.

Au sein d'un même établissement, il est recommandé d'organiser **un groupe pour une spécialité** à chaque fois que l'effectif des apprentis est suffisant ;
Si l'effectif des apprentis est insuffisant, il est recommandé d'organiser **un groupe pour une spécialité** au niveau d'un établissement choisi en raison de son affectation pédagogique, regroupant des apprentis de deux ou plusieurs établissements organisés en zone géographique (selon la démarche « zoning ») ;
Exceptionnellement, pour les apprentis en effectif très réduit, il est recommandé d'organiser

un groupe pour une famille de métiers en respectant le même niveau de formation.

(3) Concertation avec l'entreprise formatrice :

Afin d'assurer une bonne coordination entre la formation pratique et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) et une prise en charge correcte de l'apprenti dans les deux lieux de formation, il est indispensable que l'EFP organise une concertation avec l'entreprise formatrice. L'EFP et l'entreprise formatrice doivent fixer d'un commun accord les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

5.2.2. Organisation et déroulement de la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)

La formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) est organisée sur la base du

« Curriculum de l'Etablissement de formation » (Voir 4.5)

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est laissée à l'initiative de l'EFP qui doit déterminer un emploi du temps équilibré en tenant compte de la durée de formation exprimée en semaines pour chaque groupe d'apprentis. Cette répartition est à réaliser au début de la formation.

Cette démarche permet une organisation souple et cohérente du cursus de formation de l'apprenti. Elle permet également l'organisation de périodes de formation par le regroupement des apprentis pour un période donné à chaque fois que nécessaire, tel que pour la formation de base, ou en fonction du contexte géographique ou de l'organisation spécifique des activités pédagogiques et de l'entreprise.

Toutefois, le volume horaire semestriel indique par le tableau « Découpage horaire par semestre et par module de formation » (Voir 4.4) doit être respecté de manière à assurer un déroulement cohérent du cursus de l'apprenti et faciliter les évaluations périodiques.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Autant que faire se peut le déroulement de la FTTC doit être mis en relation avec la formation pratique. Cette action peut être rendue possible avec une relation de travail étroite à développer entre le formateur et le maître d'apprentissage.

Il est rappelé que la FTTC comprend également des exercices et des travaux pratiques en ateliers au sein de l'EFP à chaque fois que le programme l'exige ou que certaines activités professionnelles ne soient pas exécutées par l'entreprise formatrice (Voir 5.3).

La FTTC doit être assurés par un formateur de la spécialité, ayant le niveau souhaité et exceptionnellement par un formateur de la même branche professionnelle.

5.2.3. Formation de base au niveau de l'EFP

La méthodologie proposée préconise une formation de base à assurer à l'apprenti au début de sa formation, dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2. Elle est définie pour chaque métier / spécialité au début du curriculum de l'établissement de formation dans le Champ N°1 « Formation de base ».Cette formation de base est destinée à doter à l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui permettent une intégration facilitée au sein de l'entreprise formatrice.

La durée de cette formation est définie en fonction du niveau de technicité de chaque métier (spécialité) et de la complexité des activités à réaliser Elle est assurée par l'EFP et peut être organisée sous forme de stage bloqué en une ou deux périodes selon les conditions spécifiques de chaque métier (spécialité) et /ou de chaque région ou localité.

5.2.4. Formation complémentaire

Le curriculum prévoit une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences professionnelles par un élargissement de ses connaissances et savoirs faire. Le but de cette formation complémentaire est de donner à l'apprenti une formation aussi complète que possible facilitant son insertion dans la vie professionnelle, avec une plus large employabilité.

Cette formation complémentaire est assurée à travers des modules conçus de façon à faire acquérir à l'apprenti :

Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreunial, lui permettant de mieux comprendre l'organisation, la gestion et l'intérêt de l'entreprise où il travaille et de se s'initier à l'esprit entrepreunial, visant l'auto emploi et le montage de petits projets ;

L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique lui permettant de gérer efficacement son activité professionnelle d'une part et d'élargir et d'actualiser ses connaissances techniques et technologiques par l'accès au réseau internes d'autre part.

Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle à travers les techniques de rechercher d'emploi par une présentation dynamique de sa candidature à occuper un emploi et une meilleure connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de son organisation.

Compte tenu de leur spécificité, certains métiers / spécialités intégrant l'initiation à l'utilisation

De l'outil informatique au niveau du champ N°1 « Formation de base ». De ce fait, la formation complémentaire ne reprend pas ce module pour ces métiers/ spécialités.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Enfin, d'autres métiers (spécialités) ont nécessité l'introduction d'un module technique complémentaire lié à la possibilité (éventualité) d'extension de l'activité du métier pour une gestion technique spécifique ou un élargissement des compétences professionnelles avec certaines options.

La formation complémentaire est organisée par l'EFP en collaboration avec l'entreprise. Elle peut comporter des démonstrations et des aspects pratiques, notamment par des visites d'entreprises et d'institutions en relation avec les objectifs de la formation.

5.3. Formation au sein de l'entreprise formatrice

La formation au sein de l'entreprise formatrice est organisée sur la base du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (Voir 4.6), dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2.

Elle concerne essentiellement des aspects pratiques à travers des activités et des gestes professionnels exécutés par l'apprenti de manière répétitive et progressive en cours d'activité

professionnelle. Elle doit être également renforcée par des démonstrations et explications techniques et technologiques réalisées par le maître d'apprentissage.

Cette formation constitue une partie une partie essentielle du cursus de l'apprenti. Une attention particulière doit être accordée à son organisation, son suivi et son évaluation. Elle est encadrée par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise formatrice parmi les ouvriers ou cadres qualifiés ou spécialités en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Malgré les contraintes objectives liées à la programmation des activités, l'entreprise doit faire l'effort de réaliser le plan de formation de l'apprenti le plus prés possible du contenu du programme de formation, en relation avec la FTTC.

La répartition de cette durée globale en volume horaire est fixée en relation avec les horaires de travail de l'entreprise et l'emploi du temps défini pour la FTTC. Cette répartition donne lieu à l'élaboration par l'entreprise d'un plan de formation personnalisé pour l'apprenti par référence au « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (Voir 4.6.)

5.4. Suivi et évaluation des compétences

5.4.1. Organisation du suivi de l'apprenti

Le suivi régulier de l'apprenti en milieu professionnel et au niveau de l'établissement de formation est réalisé par les formateurs de l'EFP en relation avec le maître d'apprentissage. Il fait l'objet d'un planning des visites au niveau de l'entreprise formatrice.

Le nombre de ces visites est fixé à deux visites au moins par semestre. Chaque visite donne lieu à un rapport- modèle « **fiche de visite** ». Ce rapport comprend outre les informations générales relatives à l'apprenti, le maître d'apprentissage et l'entreprise formatrice, les observations quant aux conditions de la formation, le respect du plan de formation et l'assiduité de l'apprenti.

Des réunions périodiques de coordination entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage concernés doivent être organisées à l'effet d'ajuster le cas échéant le plan de formation de l'apprenti. Ces réunions devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes éventuelles rencontrées en cours de formation et notamment le rapport doit exister entre la FTTC et la formation en entreprise. En fonction des thèmes abordés, des représentants des apprentis pourraient être associes à certaines rencontres.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Pour assurer un suivi régulier et un encadrement de qualité des apprentis, l'EFP doit mobiliser un nombre de formateurs suffisant en veillant à une juste répartition des taches de chacun, en même temps que des moyens de leurs déplacements et de motivation.

L'organisation des réunions périodiques de coordination, requiert la même attention. Pour garantir leur efficacité, atteindre les résultats escomptés et impliquer les maîtres d'apprentissage, il est nécessaire de réunir les conditions de travail acceptables et des mesures incitatives.

Le livret d'apprentissage est un instrument pédagogique essentiel pour le suivi du cursus se formation de l'apprenti. Il est mis à la disposition de chaque apprenti par l'EFP au même titre que le contrat d'apprentissage. C'est un document personnel de l'apprenti qui porte sur toutes les activités et taches qu'il réalise en cours de formation aussi bien en entreprise qu'au niveau de l'EFP durant toute la durée de sa formation.

Le livret d'apprentissage comporte toutes les informations observations et recommandations relatives au déroulement du cursus de l'apprenti. Il est contrôlé régulièrement par le maître d'apprentissage et le formateur chargé du suivi.

Pour donner toute son efficacité à cet instrument pédagogique, le livret d'apprentissage doit être adapté à la nouvelle méthodologique de formation professionnelle par apprentissage.

5.4.2. Evaluation périodique et les instruments pédagogiques

Les évaluations périodiques sont organisées au minimum une fois par semestre. Elles portent
Sur le programme dispensé au cours du semestre considéré et les compétences dont les modules sont achevés.

Selon le cas, elles consistent en des exercices écrits ou la réalisation de produits ou de prestations et sont pratiquées par le formateur pour la FTTC (au sein de l'EFP) et par le maître d'apprentissage pour la partie pratique (au sein de l'entreprise formatrice).

La notation se fait sur la base de la **grille de notation et d'évaluation** donnée à la fin du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise ».Cette grille constitue la référence pour les évaluations périodiques aussi bien pour la FTTC que pour la formation en entreprise.

La note d'évaluation globale pour le semestre incluse la FTTC et la partie entreprise. Pour chacune des deux parties, les notes sont affectées d'un coefficient en fonction du poids relatif et pour chaque compétence (ou module).

Outre, les évaluations périodiques ci-dessus évoquées, l'évaluation se fait à travers des tests ponctuels organisés à l'initiative des formateurs et des maîtres d'apprentissage qui portent des appréciations et formulent des conseils aux apprentis en cours de formation entre deux périodes d'évaluation semestrielle.

Les notes d'évaluation semestrielle peuvent, le cas échéant, être prises en compte par le jury lors des délibérations pour l'examen de fin d'apprentissage. Leur impact est laissé à l'appréciation des membres du jury et défini par voie réglementaire.

5.4.3. Examen de fin d'apprentissage

A la fin de sa formation, l'apprenti est soumis à un examen de fin d'apprentissage (EFA). L'examen de fin d'apprentissage est une exigence de l'institution qui a pour but de prouver que le niveau de qualification prévu a été atteint et que les compétences sont acquises par rapport aux exigences d'exercice du métier.

(1) Organisation et épreuves de l'EFA

L'examen de fin d'apprentissage est organisé sous la responsabilité de l'établissement de formation professionnelle en collaboration avec l'entreprise formatrice. Il porte sur les matières enseignées pendant le cursus de formation et comprend des épreuves écrites et la réalisation de produits ou de prestations, selon les thèmes de sujets retenus.

En règle générale, l'examen se déroule au sein de l'EFP. Toutes, si les conditions de réalisation de produits ou de prestations ne sont pas réunies au sein de l'EFP, les épreuves concernant cette partie peuvent se dérouler au sein de l'entreprise formatrice sous le contrôle des formateurs de l'EFP en collaboration avec le maître d'apprentissage. Les conditions matérielles pour le déroulement de l'EFA sont réunies par l'EFP.

Les épreuves de l'EFA sont choisies sur la base des propositions de sujets d'examen formulées par les formateurs en collaboration avec les maîtres d'apprentissage. Elles doivent être présentées selon les normes techniques et des standards reconnus.

Elles ne doivent comporter aucune erreur. Elles doivent comporter le temps alloué pour la qualification visée et le débit matière. Pour la partie pratique, les épreuves doivent porter sur l'activité normale de l'apprenti à son poste de travail.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Les épreuves ainsi conçues doivent être transmises à l'institution compétente en matière d'examen pour leur validation et la sélection finale des sujets d'examen. Les sujets retenus doivent être transmises sous pli cacheté à l'EFP concerné au plus tard 15 jours avant la date prévue de l'examen pour permettre son organisation matérielle dans de bonnes conditions.

La correction des épreuves et l'attribution des notes sont faites par des formateurs et des maîtres d'apprentissage choisis préalablement, en préservant l'anonymat des candidats. Pour les épreuves pratiques (réalisation d'ouvrages à l'échelle réelle) l'évaluation et la notation sont faites par au minimum par un binôme (un formateur et un maître d'apprentissage) qui peut être élargi selon le cas et le besoin à un groupe d'évaluateurs choisis en raison de leur qualification et compétence.

Les modalités de correction et d'attribution des notes sont fixées par l'administration de la formation professionnelle qui définit :

Les coefficients par matière ;

La note éliminatoire ;

La note moyenne d'admission à l'examen de fin d'apprentissage ;

Les conditions de prolongation.

Les critères ainsi définis sont portés à la connaissance de l'apprenti à évaluer. (2) Le jury d'examen

Le jury d'examen est composé de formateurs et de maîtres d'apprentissage, de professionnels et de pédagogues. Il est présidé par le Directeur de l'EFP qui assure son secrétariat technique.

Il est fortement recommandé de faire participer des représentants des opérateurs économiques du métier (spécialité), des chambres consulaires et d'unions professionnelles de la branche au jury d'examen et les impliquer particulièrement dans ce processus d'évaluation des apprentis.

Le jury d'examen veille au respect des procédures en matière de :

Ouverture des plis ;

Surveillance et bon déroulement de l'examen ;

Vérification des conditions matérielles de l'examen ;

Respect des modalités de correction des épreuves.

Le jury délibère sur les résultats obtenus par les candidats et élabore le procès verbal de l'examen qui mentionne les candidats :

Reçus avec ou sans mention ;

Repêchés (rachats)

Echecs avec ou sans possibilités de repasser l'examen ;

Les prolongations de la formation.

Sur la base des résultats proclamés, l'administration de la formation professionnelle délivre les diplômes aux candidats reçus.

Ces dispositions sont précises par l'administration de la formation professionnelle par voie réglementaire.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر